	programme de la formation Page 1/2		X SUR 10
	TRAVAIL EN HAUTEUR		Satisfaction et réussite
	TH	V1.1	20/11/2026
			X%

objectif pédagogique

Être capable d'évaluer les risques liés au travail en hauteur, de choisir, vérifier, ajuster et utiliser correctement un harnais antichute et son système de liaison, porter assistance en cas de chute dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité de l'entreprise.

7H00

intra entreprise

Public concerné	Tout salarié amené à exécuter de façon régulière ou occasionnelle, des travaux présentant des risques de chutes de hauteur. Groupe de 2 à 10 personnes par session
Prérequis	Aptitude médicale au travail en hauteur délivrée par le médecin du travail : absence de non-contre-indication (vertige pathologique, trouble de l'équilibre déclaré) ; Bonne compréhension de la langue française ; Avoir plus de 18 ans.
Encadrement	Formateurs/trice qualifié(e)s en cour de validités de leurs compétences et aptitudes.

Conditions de réalisation

Partie théorique :

- L'accidentologie, la S&ST, la réglementation, (Code du travail, Code pénal, les différents acteurs : CNAM, INRS, OPPBTP,) Hiérarchisation des protections ;
- Les composants d'un système d'arrêt de chute ;
- Leur contrôle visuel, les critères de mise au rebut, les VGP annuelle ;
- Les risques spécifiques (les facteurs de chute, l'effet pendulaire, le syndrome du harnais) ;
- La procédure de secours ;

Parie pratique :

- Contrôle du harnais avant utilisation, revêtir, ajuster et régler correctement un harnais antichute ;
- Atelier de mise en oeuvre du matériel anti-chute avec évolution en sécurité ;
- Technique d'approche et d'assistance sur une chute suspendue.

	Ensemble de techniques pédagogiques (exposé interactif, démonstration pratique, mises en situation, manœuvres individuelles et collectives) issues de l'A.F.N.O.R. Supports pédagogiques projetés, plaquettes pédagogiques
	Mise à disposition par le client : Salle de cours avec mur blanc — EPI individuels par stagiaire (art. R. 4323-95 C. trav.) : harnais antichute, longe avec absorbeur d'énergie, mousquetons, casque avec jugulaire, gants de travail, notices et fiches de vérification fabricant, ainsi que tout matériel travail en hauteur de l'entreprise. Mise à disposition par le formateur : Le formateur se présentera avec son propre matériel pédagogique (ordinateur portable, vidéoprojecteur, écran de projection) ainsi que ses EPI personnels.
	Code du travail Articles : L4121-1 à 3, R4323-3 à 106 Arrêté du 19 mars 1993 fixant la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet des vérifications générales périodiques; Recommandations : ED de l'INRS, CNAM, OPBBTP, FDS71-521 de l'AFNOR; Normes EN 354, 355, 358 , 360, 361, 362, 363, 795.

	programme de la formation Page 2/2		X SUR 10
	TRAVAIL EN HAUTEUR		Satisfaction et réussite
	TH	V1.1	20/11/2026	X%

Compétences de la formation

1. Comprendre les enjeux humains, juridiques et organisationnels du travail en hauteur ;
2. identifier et nommer chaque composant du système d'arrêt de chute, ses normes de référence, sa durée de vie et ses critères de mise au rebut ;
3. Contrôler visuellement et identifier les défauts d'un EPI antichute avant toute utilisation ;
4. Connaitre les risques liés à l'utilisation d'un système d'arrêt de chute ;
5. Ajuster correctement un harnais sur soi-même et sur autrui et vérifier les points de connexion ;
6. Évoluer en toute sécurité sur un site équipé : raccordement, déplacement, franchissement de points singuliers ;
7. Adopter les bons réflexes face à une chute suspendue (syndrome du harnais) et organiser les secours.

Organisation et méthodes d'évaluations

Cette formation est 100% présentielle

Les évaluations sont formatives et certificatives. Pour que le stagiaire soit validé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir participé à toutes les phases de la formation (feuille de présence) ;
- Participer activement à la formation (lors des mises en situation pratiques) ;
- Avoir obtenu la note minimale de 6/10.

Documents remis aux stagiaires et aux clients	Certificat de réalisation individuel Copie de la feuille de présence Renseignement du registre de sécurité
Coût	Selon devis ou conditions tarifaires
Accsessibilité et handicap	Selon protocole de l'entreprise utilisatrice (formation intra-entreprise) Contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : inclusion-rgpd@alienor-prevention.fr